

ANNÉE

1

Rapport annuel 2014-2015



CPA

CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS
NEW BRUNSWICK

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK



Notre vision

Respecté dans
le monde entier,
le titre canadien
de CPA est
le titre par
excellence dans
le milieu des
affaires et de la
comptabilité.

1 an, 1 titre

Introduction

La Loi sur les comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick est entrée en vigueur le 1er septembre 2014, constituant du coup CPA Nouveau-Brunswick.

Le titre CPA est la référence par excellence en comptabilité et en affaires au Canada avec plus de 2 300 membres actifs, étudiants et candidats au Nouveau-Brunswick, et plus que 195 000 membres au Canada. Les CPAs fournissent une expertise financière et en affaires essentielle aux entreprises dans tous les secteurs de l'économie.

CPA Nouveau-Brunswick dispose d'outils nécessaires pour assurer une meilleure protection du public. L'unification permet également d'instaurer un nouveau titre unique pour les comptables professionnels travaillant dans tous les secteurs de l'économie. Le titre CPA est reconnu comme une référence mondiale en affaires.

Table des matières

Introduction.....	2
Mot du Président du Conseil d'administration.....	4
Message de la Présidente - Directrice générale.....	6
Le Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick 2014-2015 et 2015-2016	7
Emplacement du bureau et personnel de CPA Nouveau-Brunswick.....	8
Marketing et relations publiques	9
Conférence d'automne pour le développement professionnel continu de CPA Nouveau-Brunswick	10
Honneurs.....	11
Convocation des organismes d'origine.....	12
États financiers	14
Nomination des auditeurs	14

Mot du Président du Conseil d'administration

Mon mandat à titre de Président du conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick se termine bientôt et j'aimerais profiter de cette occasion pour partager mes commentaires par rapport à plusieurs des activités de notre organisation au cours de l'année 2014-2015, la première de l'histoire de CPA Nouveau-Brunswick.



Roger Bastarache, CPA, CGA, CA
Président

L'adoption de la *Loi sur les comptes professionnels agréés* au Nouveau-Brunswick le 1er septembre 2014 a permis l'unification des trois organismes d'origine qui régissaient jusqu'alors la profession comptable néo-brunswickoise, et projeté du même coup le Nouveau-Brunswick à l'avant-scène à l'échelle canadienne en étant la 2e province à conclure l'unification.

Dans ce contexte, c'est peu dire que les défis associés à cette opération colossale pour une province de notre taille n'ont pas manqué, plus particulièrement en termes d'organisation, de communication et de gestion du changement.

Les défis associés à cette opération colossale pour une province de notre taille n'ont pas manqué, plus particulièrement en termes d'organisation, de communication et de gestion du changement.

Au terme de la toute première année fiscale de CPA Nouveau-Brunswick, le présent rapport permet de prendre la mesure de la détermination et de l'engagement du personnel de CPA Nouveau-Brunswick, de ses membres et de son Conseil d'administration. Il permet aussi de mettre en lumière les réalisations de la mobilisation exceptionnelle de toute l'équipe pour faire rayonner la profession comptable au Nouveau-Brunswick.

Gouvernance et gestion

Dès le départ en 2013, des priorités de nature organisationnelle se sont imposées. Ainsi, l'emplacement du bureau administratif, l'embauche du personnel et le regroupement des trois organisations d'origine ont été complétés en moins de quinze mois. Ceci a permis de développer une culture CPA à laquelle puissent s'identifier tout le personnel et les membres. À la création de CPA Nouveau-Brunswick le 1er septembre 2014, le Conseil a marqué le pas en adoptant les documents de gouvernance dont la loi, les règlements administratifs et le « code de conduite professionnel CPA », qui composent les bases servant à guider et à réglementer la profession comptable au Nouveau-Brunswick.

Ainsi, près de 24 mois plus tard, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et y voir le gage d'un avenir très PROMetteur. Sur le plan de la gestion, de grands chantiers ont été menés à terme au cours de l'année pour consolider nos ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles. Implantation d'un nouveau système comptable, fusion des bases de données, établissement équitable et raisonnable des frais et cotisations des membres sont au nombre des réalisations qui donnent de solides assises à CPA Nouveau-Brunswick.

Une marque qui s'affiche

Parallèlement à l'avancement du processus d'unification dans toutes les provinces canadiennes, CPA Canada constitue une figure importante dans l'évolution de la profession à l'échelle du pays. C'est ainsi que le nouveau logo de CPA Nouveau-Brunswick s'inscrit tout naturellement dans la continuité de celui adopté par CPA Canada, conçu à l'image d'une profession contemporaine, dynamique et tournée vers l'avenir.

Comme vous avez sûrement dû le voir nous avons bénéficié d'une campagne de publicité pancanadienne ciblant à la fois les gens d'affaires et le grand public, juste à temps pour marquer le lancement de CPA Nouveau-Brunswick.

Voilà qui a contribué à optimiser notre impact auprès des membres, du grand public et ce faisant, d'atteindre plus efficacement nos objectifs : bâtir la notoriété de la marque CPA, faire évoluer la perception du public à l'égard de la profession comptable et faire en sorte qu'elle se distingue des autres professions.

CPA Nouveau-Brunswick proche de ses membres

Le site Web a été lancé en avril dernier ainsi que le portail Services Web CPA, une plate-forme dynamique et conviviale que les membres ont rapidement adoptée. À preuve, en seulement trois mois, les membres en ont profité pour aller mettre leur information à jour et plus de 1775 transactions ont été effectuées par les membres pour régler leur frais annuel. Cette même plateforme sera utilisée pour effectuer de façon simple et rapide vos déclarations de perfectionnement professionnel.

Par ailleurs tous les membres ont reçu leur certificat, leur carte de membre et leur épinglette aux couleurs CPA en mars dernier.

En effet, 2774 certificats furent remis à nos membres actifs et retirés. On peut se réjouir de constater que l'expertise des CPA est convoitée, reconnue et maintenant affichée un peu partout au Nouveau-Brunswick. CPA Nouveau-Brunswick a aussi publié en mai dernier son premier bulletin CPA. Ce bulletin deviendra le média de choix pour vous communiquer de l'information et vous guider vers les sections de références sur notre site Web.

La relève au rendez-vous

Difficile d'imaginer une tâche plus complexe que celle d'accompagner plus de 108 candidats et étudiants inscrits dans trois cheminements de formation différents et de superviser 3 cérémonies de remise de diplômes distinctes dans 3 villes différentes. C'est pourtant le défi qui a été relevé par l'équipe de CPA Nouveau-Brunswick et de l'École de gestion CPA Atlantique qui ont eu fort à faire pour harmoniser les processus administratifs des trois organismes d'origine et administrer les examens, tout en assurant la promotion des trois programmes existants et la transition vers le nouveau programme CPA. En 2014-2015, 108 candidats ont réussi l'ensemble des examens professionnels de leur cheminement respectif et sont maintenant des membres de CPA Nouveau-Brunswick.

Un bilan prometteur

CPA Nouveau-Brunswick est né d'une vision d'avenir. Nous sommes engagés à faire de CPA Nouveau-Brunswick un symbole de fierté pour tous ses membres et ses candidats à la profession. La tâche est de longue haleine, il faut bien le reconnaître. Cependant, notre bilan démontre que nous sommes sur la bonne voie.

Alors que nous nous préparons à rentrer officiellement dans notre deuxième année d'opérations, le Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick sera habilement guidé par son nouveau comité exécutif formé de Deborah McQuade, FCPA, CA, FCMA, Présidente, Kevin Hoyt, FCPA, FCGA, Vice-président et Kevin Dumaresque, CPA, CA, Secrétaire-trésorier.

En terminant, j'aimerais reconnaître personnellement l'apport de tout le personnel au bureau de CPA Nouveau-Brunswick au cours de la dernière année. Votre appui et votre dévouement aux affaires de CPA Nouveau-Brunswick, ses membres et son Conseil d'administration ont été exceptionnels, d'autant plus que les défis ont été nombreux à surmonter au cours des phases de transition et de consolidation de notre profession au cours des deux dernières années. Mille mercis!

Je désire également offrir mes plus sincères remerciements aux membres du Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick pendant l'année 2014-2015. Depuis la formation de l'Agence d'unification en mai 2013, votre engagement envers le processus d'unification et l'évolution de la profession comptable est un modèle à suivre.

Je veux également vous exprimer ma gratitude pour l'appui que vous m'avez accordé comme Président du Conseil pendant tout ce temps. Ce fut pour moi à la fois un honneur et un privilège de servir comme 1er Président du Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick.

J'aimerais exprimer mes remerciements à chacun des membres de CPA Nouveau-Brunswick de m'avoir donné cette chance.

Roger Bastarache, CPA, CGA, CA
Président

Message de la Présidente – Directrice générale

Chères et chers members,

Difficile de croire que nous sommes déjà opérationnel depuis une année et demie soit comme coentreprise ou comme CPA Nouveau-Brunswick depuis le 1 septembre, 2014. Cette année fut toute une aventure.



Nancy Whipp, CPA, CA
Présidente – Directrice générale

L'aventure aurait pu être beaucoup plus difficile sans le support et le dévouement des membres de ce premier conseil d'administration. Je voudrais donc profiter de l'occasion pour les remercier personnellement. Je voudrais aussi remercier mon Président du conseil Roger Bastarache pour sa sagesse et sa patience lors de mon rodage dans mon rôle de Présidente - Directrice générale.

Un gros merci aux Directrices et Directeur générale des trois titres d'origines qui m'ont soutenu et on partager leurs compétences jusqu'à la fusion. Merci à tous les bénévoles qui siègent sur différents comités qui mettent leur compétences et donne du temps au bien être de la profession.

“L'aventure aurait pu être beaucoup plus difficile sans le support et le dévouement des membres de ce premier conseil d'administration.”

Finalement, et non le moindre, mes remerciements vont à mon personnel qui a su, tout au cours de cette transition, répondre aux besoins de nos membres de façon professionnelle et ce dans la langue de leur choix.

L'année qui vient sera tout aussi excitante avec, en premier lieu, notre prochaine conférence de formation professionnelle continue qui offrira 37 sessions à nos membre et ce dans différents domaines d'expertise et dans les deux langues officielles. Nous allons aussi reprendre les Chapitres tout autour de la province.

Le but premier de ces Chapitres étant de créer une entité ou les membres d'une même communauté pourront se rencontrer pour échanger socialement ainsi que de faire de la formation. Je prévois visiter tous les Chapitres au cours de l'automne pour discuter des nouveaux points de la réglementation que tous devraient savoir.

Notre prochaine convocation sera notre première convocation conjointe. Nous célébrerons le succès d'environ 100 étudiants des 3 titres d'origines. Nous avons très hâte de célébrer avec eux. Il y aura d'autres évènements tout au cours de l'année que ce soit des évènements sociaux ou de formations. Ceux-ci vous seront communiqués dans nos bulletins et sur notre site web.

J'ai bien hâte d'avoir la chance de vous rencontrer tous et chacun. Merci encore une fois pour votre appui. Continuez d'être fière de votre désignation CPA. C'est une désignation avec une grande reconnaissance d'excellence.

Nancy Whipp, CPA, CA
Présidente – Directrice générale

Le Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick 2014-2015

CPA Nouveau-Brunswick est dirigé par un conseil d'administration et une équipe de direction composée de membres et autres individus désignés pour représenter les intérêts du public.



De gauche à droite - Assis : Deborah McQuade, MPA, FCPA, FCMA, CA, vice-présidente ; John Bleumortier; Roger Bastarache, CPA, CGA, CA président; Julie Bernard, FCPA, FCGA. **Debout :** Greg Smith, CMC, Msc/MPA ; Calvin MacIntosh, MBA, FCPA, FCMA ; Kevin Dumaresque, CPA, CA ; Kevin Hoyt, FCPA, FCGA, secrétaire-trésorier ; Darrell Stewart, FCPA, FCGA ; Pierre Verret, MBA, FCPA, FCMA, C.Dir. **Absents :** Cathy Rignanesi, CPA, CA et André Laplante.

Le Conseil d'administration 2014-2015

Premier Conseil d'administration de CPA
Nouveau-Brunswick :

- Roger Bastarache, CPA, CGA, CA
Président
- Deborah McQuade, MPA, FCPA, FCMA, CA
Vice-présidente
- Kevin Hoyt, FCPA, FCGA
Secrétaire et trésorier
- Calvin MacIntosh, MBA, FCPA, FCMA
Administrateur
- Cathy Rignanesi, CPA, CA
Administratrice
- Darrell Stewart, FCPA, FCGA
Administrateur
- Julie Bernard, FCPA, FCGA
Administratrice
- Kevin Dumaresque, CPA, CA
Administrateur
- Pierre Verret, MBA, FCPA, FCMA, C.Dir
Administrateur
- John Bleumortier, Représentant ICANB
Administrateur
- André LaPlante, Représentant CGANB
Administrateur

Le Conseil d'administration 2015-2016

CPA Nouveau-Brunswick est heureux d'annoncer son
Conseil d'administration pour l'exercice 2015-2016 :

- Deborah McQuade, MPA, FCPA, FCMA, CA
Présidente
- Kevin Hoyt, FCPA, FCGA
Vice-président
- Kevin Dumaresque, CPA, CA
Secrétaire et trésorier
- Roger Bastarache, CPA, CA
Administrateur
- Julie Bernard, FCPA, FCGA
Administratrice
- André LaPlante, Représentant du public
Administrateur
- Faith Matchett, FCPA, FCMA
Administratrice
- Cathy Rignanesi, CPA, CA
Administratrice
- Darrell Stewart, FCPA, FCGA
Administrateur
- Pierre Verret, MBA, FCPA, FCMA, C.Dir
Administrateur

Réunions du Conseil d'administration

Au cours de la période du 1er septembre 2014 au 25 Juin 2015, les membres du comité d'administration ont assisté à sept réunions ordinaires.

L'Assemblée générale annuelle des membres de CPA Nouveau-Brunswick a eu lieu le 25 juin 2015 à Fredericton, N.-B.

La gouvernance

La *Loi sur les comptables professionnels agréés* du Nouveau-Brunswick qui a été adoptée le 1er septembre 2014 est le résultat de consultations étendues et détaillées, s'échelonnant sur plusieurs mois entre les trois organismes de comptabilité d'origine (CA, CGA et CMA) et la Province du Nouveau-Brunswick. Entre autres choses, la Loi prévoit la réglementation de ses membres et entreprises.

La Loi prévoit également la mise en place des règlements administratifs, des règles et des politiques pour régir le fonctionnement de la profession comptable au Nouveau-Brunswick.

Emplacement du bureau et personnel de CPA Nouveau-Brunswick

Le 1er mai 2014, CPA Nouveau-Brunswick a établi pignon sur rue au 860, rue Main, suite 602, à Moncton.

La nouvelle équipe de CPA Nouveau-Brunswick a répondu aux questions des membres, des étudiants, des candidats ainsi que des intervenants et du public au courant du processus d'unification ainsi que pendant les phases de démarrage de CPA Nouveau-Brunswick.

Voici la liste du personnel de CPA Nouveau-Brunswick :

- Nancy Whipp, CPA, CA
Présidente - Directrice générale
- Kristen Steeves, CPA, CGA
Gérante, comptabilité
- Rino Basque
Gérant, communication et relations publiques
- Mylène Lapierre, CPA, CA, CFE
Gérante, normes professionnelles et conduite professionnelle
- Murielle Cormier
Coordonnatrice, services aux membres
- Joëlle Richard
Coordonnatrice, Développement professionnel et événements des membres
- Amélie Gionet
Adjointe administrative

Marketing et relations publiques

À l'automne dernier, il y a eu une campagne de promotion de concert avec CPA Canada afin de promouvoir l'unification et la bannière CPA. L'objectif de cette dernière était de promouvoir les bienfaits d'une seule désignation CPA autant à l'échelle provinciale que nationale. Le Nouveau-Brunswick a participé à cette campagne avec des affichages dans différents endroits dans les 3 grandes villes, tel l'aéroport, les abris-bus, etc.

En mai 2015, nous avons mis sur pied un Bulletin qui offre de l'information sur tout ce que nos membres doivent savoir. Le Bulletin sera émis périodiquement.

Le site internet de CPA Nouveau-Brunswick est maintenant disponible! Le nouveau site regorge d'informations diverses sur la profession comptable, les exigences de conformité pour les membres, les activités, les occasions d'emploi, etc.



Vous pouvez également accéder au Portail des services Web CPA où vous pourrez consulter votre profil de membre ainsi que vous procurer des produits et services offerts par CPA Nouveau-Brunswick par le biais de notre service de paiements sécurisés.

Campagne 2014 – Panneaux publicitaires à Saint John, Fredericton et Moncton

La nouvelle bannière se distingue des anciennes appellations comptables (CA, CGA et CMA) par le mot « professionnelle ». Le « P » de CPA est le qualificatif sur lequel la nouvelle campagne nationale s'est portée.



Campagne 2014 – Abris d'autobus à Saint John, Fredericton et Moncton

En misant sur l'utilisation du mot professionnel, une signature distincte a été créée ce qui a permis une croissance rapide de reconnaissance de la nouvelle marque de commerce CPA. Un nouveau logo a été conçu à l'image d'une profession contemporaine, dynamique, et tournée vers l'avenir.



Site Web CPA Nouveau-Brunswick

<https://www.cpanewbrunswick.ca>

Conférence d'automne pour le développement professionnel continu CPA Nouveau-Brunswick

2014 a marqué la première Conférence-développement continu CPA qui a eu lieu à Moncton. Cette conférence a été planifiée avec l'aide des membres chapitre de Moncton. Nous tenons à remercier le comité de la conférence pour leur collaboration ainsi que les bénévoles pour leur soutien dans l'organisation de cet événement.



Dans l'ordre: Roger Bastarache, Président, Nancy Whipp, PDG et Kevin Dancey, Conférencier.

Le taux de participation a été un énorme succès avec plus de 550 participants aux 35 séminaires offerts pendant 4 jours de Conférence, c'est presque 1 sur 4 membres qui ont décidé d'obtenir leurs crédits de perfectionnement professionnel continu avec nous. CPA Nouveau-Brunswick envisage d'élargir la diversité des sessions offertes durant la conférence de 2015 ainsi que d'offrir des cours et webinaires tout au cours de l'année.

Après la conférence, nous avons profité de l'occasion pour sonder les participants et obtenir leur appréciation de l'événement afin de mieux planifier les prochaines conférences. La majorité des membres ont indiqué qu'ils ont été impressionnés par la qualité des sessions et des conférenciers. Nous avons également été heureux d'accueillir M. Kevin Dancey, PDG de CPA Canada comme conférencier d'honneur à la réception d'accueil EY lors de la première journée.

Nous nous réjouissons à l'idée de vous accueillir à notre prochaine conférence de perfectionnement professionnelle continu CPA qui se tiendra au *Saint John Trade & Convention Center* de Saint John et Hilton Saint John du 13 au 16 octobre 2015.

Honneurs

Célébrons 25 ans – CPA, CGA

Les membres suivants ont conservé leur titre de CGA depuis 25 ans. Ils ont été reconnus lors du dîner de félicitations le 18 octobre 2014 à l'hôtel Delta Beauséjour à Moncton.

Amanda O'Sullivan, CPA, CGA
Carol Lee Elliott, CPA, CGA
Claire Dulong, CPA, CGA
Diane Robichaud-Cormier, CPA, CGA
Donna Robichaud, CPA, CGA
Guy Belle-Isle, CPA, CGA
Irene Adams, CPA, CGA
Larry O'Neil, CPA, CGA
Lise Chiasson, CPA, CGA
Michael Brennan, CPA, CGA
Pierre S. Doiron, FCPA, FCGA
Réjean Godin, CPA, CGA
Robert Price, CPA, CGA
Roger Poirier, CPA, CGA
Ronald Cormier, CPA, CGA

Membre de vie honoré

La plus haute forme de reconnaissance provinciale, « membre à vie » a été décerné à Trudy Dryden, FCPA, FCGA, pour sa contribution à l'Association CGA lors de la convocation qui a eu lieu le 18 octobre 2014 au Delta Beauséjour à Moncton.

Nouveaux membres FCPA, FCMA

Suzanne Tucker, MBA, FCPA, FCMA
R. Paul Berry, MBA, FCPA, FCMA
Kevin Daley, BBA, FCPA, FCMA, FCA

Célébrons 50 ans – CPA, CA

Nous trouvons important de souligner les six membres qui ont atteint le statut de 50 ans de membre, dont :

J. Earle Beers, CPA, CA
Donald Bustin, CPA, CA
Beverly Fowler, CPA, CA
James L. R. Kelly, CPA, CA
Arthur J. Kennedy, CPA, CA
G. Richard Barrett-Hamilton, CPA, CA



Convocation des organismes d'origine

Il y a eu trois convocations pendant l'année ; une à Moncton (pour les CGA), une à Saint John (pour les CMA) et une à Fredericton (pour les CA). Depuis le 1er Septembre 2014, CPA Nouveau-Brunswick a célébré 36 diplômés CPA, CA, 40 diplômés CPA, CMA et 32 diplômés CPA, CGA.

Les nouveaux diplômés CPA, CGA



Christina Appleby, Fredericton, (N.-B.)
Timothy Bennett, Saint John, (N.-B.)
Jonathan Blanchard, Tracadie-Sheila, (N.-B.)
Jessica-Jean Campbell, Saint John, (N.-B.)
Joline Cormier, Moncton, (N.-B.)
Philip Gagnon, Moncton, (N.-B.)
Tricia Goguen, Lakeville-Westmorland, (N.-B.)
Shelley Hache, Berry Mills, (N.-B.)
Justin Harrison, Riverview, (N.-B.)
Marc Hebert, Caraquet, (N.-B.)
Marcie Holland, Saint John, (N.-B.)
Duska Ingalls, Grand Manan, (N.-B.)
Amanda Jonah, Quispamsis, (N.-B.)
Daniel Keddy, Fredericton, (N.-B.)
Tanya Kelley, Quispamsis, (N.-B.)
Terri-Lynn Lanto, Wakefield, (N.-B.)
Melanie LeBlanc, St-Antoine Sud, (N.-B.)
Carole Levesque, Grand-Sault, (N.-B.)
Jessica Lovell, Fredericton, (N.-B.)
Angela MacFarlane, Mazerolle Settlement, (N.-B.)

Aurèle Mazerolle, Shediac, (N.-B.)
Virginia Murray, Mapledale, (N.-B.)
Sébastien Poirier, Bas-Caraquet, (N.-B.)
Melinda Rheubottom, Pierrefonds, (PQ)
Stephanie Russon, Fredericton, (N.-B.)
Kristen Sleep, Saint John, (N.-B.)
Stephanie Thorne, Salisbury, (N.-B.)
Timothy Vincent, Quispamsis, (N.-B.)
Keighan Whelly, Saint John, (N.-B.)
Tosha Williamson, Strathadam, (N.-B.)
Holly Wilson, Estey's Bridge, (N.-B.)
Xiaofei (Shelley) Wu, Saint John, (N.-B.)

Les nouveaux diplômés CPA, CMA



Michael Blacquier, Saint John, (N.-B.)
Mary Alice B. Brown, Moncton, (N.-B.)
Candace R. Campbell, Saint John, (N.-B.)
Eden Cummings, Saint John, (N.-B.)
Jugal Kishore Dhoot, Hibbing, (N.-B.)
Isabelle Duguay, Moncton, (N.-B.)
Malcolm G. Ferguson, Victoria, (N.-B.)
Jonathan Alexander Flemming, Rothesay, (N.-B.)
Claude H. Gautreau, Moncton, (N.-B.)
Sonia Gauvin, Bathurst, (N.-B.)
Mahshid Ghodsian, Saint John, (N.-B.)
Tracy Gogan, Dieppe, (N.-B.)
Charity Hale, Moncton, (N.-B.)
Christine M. Hoyt, Saint John, (N.-B.)
Elizabeth Ito, Shediac, (N.-B.)
Andrew Law, Fredericton, (N.-B.)
Jessica L. Jamieson, Saint John, (N.-B.)

En caractères aujourd'hui...

Réjean Léger, Moncton, (N.-B.)
 Eric Qiang Ma, Toronto, (ON)
 Kyria Mackin, Saint John, (N.-B.)
 Vincent Martin, Sussex, (N.-B.)
 Lacey D. Matchett, Saint John, (N.-B.)
 Kevin Matheson, Saint John, (N.-B.)
 Sandra M. Moses, Saint John, (N.-B.)
 Shawn Myers, Saint John, (N.-B.)
 Debora A. Power, Saint John, (N.-B.)
 Marcella D. Pritchett, Saint John, (N.-B.)
 Christianne Roy, Moncton, (N.-B.)
 Kayla Scott, Dieppe, (N.-B.)
 Lisa E. Solte, Saint John, (N.-B.)
 Bonnie Swift, Sackville, (N.-B.)
 Megumi Taguchi, Saint John, (N.-B.)
 Julie Thériault, Grand Falls, (N.-B.)
 Mireille Thibodeau, Saint John, (N.-B.)
 Nick Yang Wang, Saint John, (N.-B.)
 Arthur C. Walsh, Fredericton, (N.-B.)
 James Morrison Walsh, Saint John, (N.-B.)
 G. Derrick Webster, Saint John, (N.-B.)
 Jason H. Welch, Moncton, (N.-B.)
 Karla L. Welch, Saint John, (N.-B.)

Marcus Scott Aiton, Saint John, (N.-B.)
 Kinz Arda, Halifax, (N.-É.)
 Mathieu Bolduc, Dieppe, (N.-B.)
 Joël Bossé, Moncton, (N.-B.)
 Kathleen Brewer, Saint John, (N.-B.)
 Michael John Carrier, Saint John, (N.-B.)
 Erin Carter, Saint John, (N.-B.)
 Dave Clavette, Grand-Sault, (N.-B.)
 Olivier Doiron, Moncton, (N.-B.)
 James Peter Flemming, Saint John, (N.-B.)
 Gregory David Forsythe, Fredericton, (N.-B.)
 Mireille George, Fredericton, (N.-B.)
 Anne Marie Gosselin, Dieppe, (N.-B.)
 Sarah Angela Hicks, Saint John, (N.-B.)
 Derrick William Holmes, Miramichi, (N.-B.)
 Brittany Ellen Hunt, Moncton, (N.-B.)
 Leanne Marie Jeffries, Fredericton, (N.-B.)
 Leslie Jane Knox, Fredericton, (N.-B.)
 Kristina Lena Lamb, Saint John, (N.-B.)
 Patrick Landry, Edmundston, (N.-B.)
 Véronique LeBlanc, Dieppe, (N.-B.)
 Jason Donald Lutes, Saint John, (N.-B.)
 Marie-Pier Mazerolle, Moncton, (N.-B.)
 Elizabeth Anne McCarville, Saint John, (N.-B.)
 Rachel McCollum, Saint John, (N.-B.)
 Kurt McDonald, Fredericton, (N.-B.)
 Iryna Rak, Saint John, (N.-B.)
 Keeli Sears Moses, Moncton, (N.-B.)
 Hasson Sohail, Fredericton, (N.-B.)
 Eric Michael Thomas, Saint John, (N.-B.)
 Andrew Robert Thomson, Saint John, (N.-B.)
 Karine Thorne-Bourgeois, Dieppe, (N.-B.)
 Rose Ann Underhill, Miramichi, (N.-B.)
 Jessica Kelsey Walker, Saint John, (N.-B.)
 Shaun Jeffrey Williams, Fredericton, (N.-B.)
 Stephanie Lynn Wright, Saint John, (N.-B.)

Les CPA, CA 2014 qui ont réussi
 l'examen final uniforme (EFU)



Bravo !

Grands noms de demain

États financiers pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

Nomination des auditeurs

Évaluer et approuver la résolution que le cabinet Allen, Paquet & Arsenault LLP soit nommé à titre d'auditeurs de CPA Nouveau-Brunswick pour l'exercice 2015-2016.

**CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

ÉTATS FINANCIERS

POUR LA PÉRIODE DE 212 JOURS TERMINÉE
LE 31 MARS 2015



Allen, Paquet & Arseneau LLP
Chartered Accountants • Comptables agréés **CA**

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Index

aux états financiers

pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État de la situation financière	3.
État des résultats	4.
État de l'évolution de l'actif net	5.
État des flux de trésorerie	6.
Notes aux états financiers	7 - 11.
Annexe aux états financiers	12.



CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La préparation de l'information financière fait partie intégrale des responsabilités de la direction, les états financiers présentés et les autres informations financières sont la responsabilité de la direction de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick ("l'organisme").

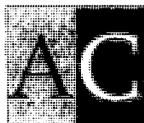
L'organisme maintient un système comptable et des contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par l'organisme. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers.

Sous la recommandation du comité d'audit, les états financiers ont été approuvés par le conseil de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick.



Nancy Whipp, CPA, CA
Présidente et Directrice générale



Partners / Associés
 David L. Allen, CPA, CA
 Yves Arseneau, CPA, CA
 Tony Babin, CPA, CA
 Alvin Bell, CPA, CA
 Alain Pitre, CPA, CGA

270, av. Douglas Ave, Suite 200
 C.P. / P.O. Box 482
 Bathurst, N.B.
 E2A 3Z4

2.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
 Chartered Professional Accountants of New Brunswick -
 Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick

Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives. Les soldes du début de l'état de la situation financière au 1er septembre 2014 furent aussi audités.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers

L'organisme est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

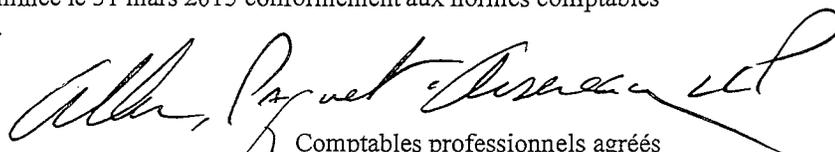
Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick au 1er septembre 2014 et au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bathurst, N-B

Le 21 mai 2015



Comptables professionnels agréés

270, av. Douglas Ave
 C.P. / P.O. Box 482
 Bathurst, NB E2A 3Z4

207, rue Roseberry Street
 C.P. / P.O. Box 519
 Campbellton, NB E3N 3G9

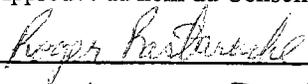
356, rue Canada Street
 St-Quentin, NB
 E8A 1H7

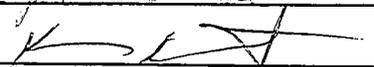
829-1 King George Highway
 Miramichi, NB
 E1V 1P9

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État de la situation financière

Au 31 mars	2015	1 septembre 2014
ACTIFS		
COURT TERME		
Trésorerie et équivalent de trésorerie (Note 4)	746 842 \$	1 782 243 \$
Débiteurs	14 869	56 251
Stock de marchandises	512	3 465
TVH à recevoir	63 717	265
Charges payés d'avance	11 650	31 919
	<u>837 590</u>	<u>1 874 143</u>
NOTE À RECEVOIR (Note 5)	73 725	73 725
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	47 828	53 892
	<u>959 143 \$</u>	<u>2 001 760 \$</u>
PASSIFS ET ACTIF NET		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	144 700 \$	298 562 \$
Déductions à la source à payer	1 483	-
Revenus différés	575	786 391
Portion à court terme des contrats de location-acquisition	5 130	2 800
	<u>151 888</u>	<u>1 087 753</u>
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (Note 7)	11 677	16 206
ACTIF NET		
Investi dans les immobilisations corporelles	47 828	53 892
Non affecté	747 750	843 909
	<u>795 578</u>	<u>897 801</u>
	<u>959 143 \$</u>	<u>2 001 760 \$</u>
ENGAGEMENTS (Note 8)		

Approuvé au nom du Conseil d'administration

 Président

 Secrétaire-Trésorier

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
États des résultats

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars

2015

PRODUITS

Cotisations des membres	581 187 \$
Activités des membres (net)	89 863
Frais de pratique	51 619
Frais d'admission	14 605
Frais de corporation professionnel	6 340
Gains non réalisés	5 247
Intérêts et autres	3 062

751 923

CHARGES PAR FONCTION

Salaires et avantages sociaux	277 133
Frais de restructuration - organisations d'origines	257 740
Frais généraux et administratifs - Annexe A	129 000
Normes professionnelles - Annexe A	110 804
Frais des comités nationaux	41 452
Gouvernance - Annexe A	38 017

854 146

INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

(102 223) \$

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État de l'évolution de l'actif net

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015 1 septembre
2014

	Investi dans les immobilisations corporelles		Non affecté					
ACTIF NET, début de la période	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$
Transfert résultant d'une fusion	53 892		843 909		897 801		897 801	
Investissement en immobilisations corporelles	120		(120)		-		-	
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(6 184)		(96 039)		(102 223)		-	
ACTIF NET, fin de la période	47 828	\$	747 750	\$	795 578	\$	897 801	\$

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État des flux de trésorerie

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars

2015

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits par rapport aux charges	(102 223) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	6 184
Évolution des éléments hors trésorerie du fond de roulement liés à l'exploitation :	
Débiteurs	41 382
TVH à recevoir	(63 452)
Stock de marchandises	2 953
Charges payés d'avance	20 269
Créditeurs et frais courus	(153 862)
Dédutions à la source à payer	1 483
Revenus différés	(785 816)
	<hr/>
	(1 033 082)

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisation corporelle	(120)
---	--------

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Paiement des contrats de location-acquisition	(2 199)
---	----------

**AUGMENTATION (DIMINUTION) DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT
DE TRÉSORERIE**

(1 035 401)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE, début de la période

1 782 243

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE, fin de la période

746 842 \$

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

En avril 2014, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a élaboré la loi pour créer Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick ("CPA Nouveau-Brunswick"). La loi a été adoptée le 1er septembre 2014, où à ce moment l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick, la Société des comptables en management du Nouveau-Brunswick et l'Association des comptables généraux accrédités du Nouveau-Brunswick (les organisations d'origines) ont cessé d'exister comme des entités légales distinctes.

Les activités, actifs et passifs des organisations d'origines ont été assumés par CPA Nouveau-Brunswick suite à la promulgation de la loi sur les CPA et ont été inscrits dans l'état de la situation financière du 1er septembre 2014.

CPA Nouveau-Brunswick est une entité incorporée sans capital social. CPA Nouveau-Brunswick est un ordre professionnel autonome, conformément à la *Loi sur les comptables professionnels agréés*, mis en place en 2014 pour autoréglementer ses membres afin de protéger l'intérêt du public. CPA Nouveau-Brunswick est aussi responsable de superviser l'accréditation, l'éducation, le développement professionnel et les services pour ses membres.

CPA Nouveau-Brunswick est constitué en vertu des lois de la Province du Nouveau-Brunswick en tant qu'organisme sans but lucratif et par ce fait même, est exempté de l'impôt.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reportées au coût moins l'amortissement. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire selon les taux suivants :

Équipement de bureau et équipement	10 ans
Équipement informatique et logiciel	4 ans
Améliorations locatives	10 ans
Actifs sous contrat de location-acquisition:	
Photocopieur	5 ans
Système téléphonique	3 ans

(b) Constatation des produits

CPA Nouveau-Brunswick applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées et les cotisations des membres sont constatées à titre de produits suivant la méthode du report selon la période couverte par les cotisations lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits pour activités des membres sont constatés lorsque l'activité en particulier a eu lieu et lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'investissement non affectés sont constatés à titre de revenu lorsque gagnés.

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(c) Prévisions comptables

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont révisées périodiquement et lorsqu'un ajustement devient nécessaire, il est constaté dans la période dans laquelle il devient connu.

(d) Services contribués

Le travail de CPA Nouveau-Brunswick dépend de services volontaires de plusieurs membres. Étant donné que ces services ne sont pas achetés par CPA Nouveau-Brunswick et parce qu'il est difficile d'en déterminer une valeur marchande, les services contribués ne sont pas constatés dans les états financiers.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont enregistrés à la juste valeur marchande lorsqu'acquis ou publié. Les instruments financiers sont reportés au coût amorti et testés pour tout changement de valeur à chaque date de rapport. Les coûts de transactions sur l'acquisition, la vente ou la publication d'un instrument financier sont reportés aux charges lorsqu'encourus.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

CPA Nouveau-Brunswick est exposé à plusieurs risques découlant d'instruments financiers et utilise la gestion de risque pour suivre, évaluer et gérer ces risques. Les analyses suivantes fournissent des informations sur l'exposition et la concentration de risque de CPA Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. Selon l'opinion de la direction de CPA Nouveau-Brunswick, l'exposition au risque de crédit est faible et immatérielle puisque ses comptes à recevoir découlent principalement de transactions avec plusieurs parties comme les membres, firmes et organismes professionnels.

(b) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change correspond au risque que les produits et charges de CPA Nouveau-Brunswick qui découlent des variations des taux de changes et du degré de volatilité de ces taux. Selon l'opinion de la direction de CPA Nouveau-Brunswick, l'exposition au risque lié au taux de change est faible et immatérielle puisqu'il y a eu peu de transactions dans une devise étrangère en 2014-2015.

(c) Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt est le risque que la valeur des instruments financiers soit affectée défavorablement en raison d'un changement de taux d'intérêts. Selon l'opinion de la direction de CPA Nouveau-Brunswick, l'exposition au risque lié au taux d'intérêts est faible et immatérielle puisque les investissements que possède CPA Nouveau-Brunswick sont des CPG ou des investissements à faible risque.

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour l'organisme de ne pas être en mesure de respecter ses engagements associés aux passifs financiers. CPA Nouveau-Brunswick est exposé à ce risque principalement en raison de la réception de fonds de la part de ses membres et d'autres sources reliées, des comptes à payer et des frais courus et des autres obligations. Selon l'opinion de la direction de CPA Nouveau-Brunswick, l'exposition au risque de liquidité est faible et immatérielle.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2015	1 septembre 2014
Encaisse	537 547 \$	1 580 199 \$
Équivalent de trésorerie	209 295	202 044
	746 842 \$	1 782 243 \$

Les équivalents de trésorerie représentent des investissements à court terme et sont principalement des placements facilement monnayables. Ils sont mesurés à la juste valeur marchande.

5. NOTE À RECEVOIR

	2015	1 septembre 2014
École de gestion CPA Atlantique	73 725 \$	73 725 \$

La note à recevoir de l'École de gestion CPA Atlantique est sans intérêts et le paiement est dû au plus tard le 30 juin 2019.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		1 septembre 2014	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau et équipement	38 812 \$	5 350 \$	33 462 \$	34 330 \$
Équipement informatique et logiciel	11 168	2 706	8 462	13 279
Améliorations locatives	6 500	596	5 904	6 283
	56 480 \$	8 652 \$	47 828 \$	53 892 \$

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

7. CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

CPA Nouveau-Brunswick s'est engagé dans un contrat de location avec Office Interiors pour la location d'un photocopieur. CPA Nouveau-Brunswick considère ce contrat de location comme un contrat de location-acquisition. Le contrat est remboursable en paiements trimestriels de 595 \$ et la date d'échéance est le 31 mai 2019. Les paiements minimaux exigibles jusqu'à l'échéance totalisent 10 717 \$ en date du 31 mars 2015.

CPA Nouveau-Brunswick s'est engagé dans un contrat de location avec Blue-Chip Leasing Corporation pour un système téléphonique. CPA Nouveau-Brunswick considère ce contrat de location comme un contrat de location-acquisition. Le contrat est remboursable en paiements mensuels de 229 \$ et mature le 30 avril 2017. Les paiements minimaux exigibles jusqu'à l'échéance totalisent 6 090 \$ en date du 31 mars 2015.

Les versements annuels minimaux pour les prochaines cinq années sont :

2016	5 130 \$
2017	5 130
2018	2 975
2019	2 382
2020	1 190
	<hr/>
	16 807 \$

8. ENGAGEMENTS

CPA Nouveau-Brunswick loue les locaux situés au 860, rue Main, suite 602, Moncton, Nouveau-Brunswick. Le bail, qui est enregistré à titre de contrat de location opérationnelle, aura des paiements approximatifs minimaux lors des neuf prochaines années tel que décrit :

2016	63 306 \$
2017	63 306
2018	63 306
2019	63 306
2020	63 306
2021	63 306
2022	63 306
2023	63 306
2024	5 275
	<hr/>
	511 723 \$

CPA Nouveau-Brunswick a aussi assumé le bail de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick situé au Centre Mercantile, 55, rue Union, Bureau 250, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Le bail, qui est enregistré à titre de contrat de location opérationnelle, aura des paiements approximatifs minimaux lors des deux prochaines années tel que décrit :

2016	58 715 \$
2017	19 572
	<hr/>
	78 287 \$

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

9. COTISATIONS CPA

CPA Nouveau-Brunswick s'occupe de la facturation et de la collection des cotisations des membres actifs au nom de Comptables professionnels agréés du Canada ("CPA Canada"). CPA Nouveau-Brunswick a remis 109 217 \$ à CPA Canada lors de la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015.

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Annexe aux états financiers

Pour la période de 212 jours terminée le 31 mars 2015

A. ANNEXE DES CHARGES (PRODUITS) PAR FONCTION

Frais généraux et administratifs	
Fourniture de bureau	41 198 \$
Loyer	32 321
Base de données, téléphone, internet et technologie de l'information	13 851
Frais de voyage et déplacement	7 926
Publicité, promotion et relations publiques	7 624
Intérêts et frais bancaires	7 218
Amortissement	6 184
Assurance	4 743
Frais de consultations	3 993
Autres	3 942
	129 000 \$
Normes professionnelles	
Code de déontologie	99 933 \$
Frais reçus	-
	99 933
Inspection	22 096
Frais reçus	(11 225)
	10 871
	110 804 \$
Gouvernance et administration	
Legislatif - Loi et règlements	24 778 \$
Conseil d'administration	12 615
Comité d'audit	403
Comité exécutif	196
Autres comités	25
	38 017 \$

